



ORPEA

nous exigeons le paiement de nos salaires maintenant !

La CGT alerte la nouvelle Direction Générale du groupe ORPEA depuis plusieurs mois, mais rien ne semble changer quant aux versements des paies des salarié-e-s : non-paiement des heures supplémentaires, non prise en compte de l'ancienneté, non-paiement des CDD, non-délivrance d'attestations pôle emploi... Pire ! Quand le paiement des salaires n'est pas différé !

Aujourd'hui, les paies ne sont pas conformes au respect du Code du travail et leur montant est aléatoire. Selon la direction, la cause serait « un changement de logiciel » qui accuserait un défaut de paramétrage, engendrant des retards très conséquents, ce qui place un nombre de professionnel-le-s - déjà rares dans le secteur - dans des difficultés financières importantes.

En effet, les salarié-e-s précaires des EHPAD, souvent des femmes seules avec enfants, subissent des incidences dramatiques.

En 2023 un tel « bug » paraît invraisemblable !!! Pourtant, ça existe chez Orpéa !

La CGT a déjà alerté par voie de presse le 31 mai 2023 de cette incurie visant à ne pas mobiliser suffisamment de moyens pour faire évoluer la situation qui dure depuis trop longtemps (plus de 6 mois).

Les salarié-e-s en détresse sont très nombreux-ses à faire appel aux élu-e-s et mandaté-e-s CGT. Dans notre secteur d'activité déjà en défaut d'attractivité, laisser perdurer ces graves dysfonctionnements représente une nouvelle impossibilité de recrutement et au final des conditions de travail qui influent négativement sur la qualité de prise en charge des résident-e-s.

L'été, il va être chaud !

Les vacataires ne veulent plus venir suite au non-paiement de salaires ! Comment vont vivre les résident-e-s avec une surcharge de travail pesant sur les seul-e-s salarié-e-s présent-e-s ? Si les conditions de travail se dégradent en raison du non-respect de la réglementation, c'est toute la prise en compte de l'humain qui souffre.

STOP ! Nous demandons des solutions rapides avec une régularisation sur l'ensemble des sites, sans quoi nous saisirons les autorités compétentes, il en va du maintien des effectifs, les salarié-e-s veulent être payé-e-s en fonction de leur travail et dignement !

Il est regrettable que ces problèmes de paie n'empêchent pas les séminaires de la Direction pour lesquels il n'y a pas de problèmes pour régler les factures d'hôtel... Cela alors même que les salarié-e-s attendent toujours les compléments de leurs salaires qui leur sont dus.

Ces problématiques de paies qui s'éternisent depuis des mois sont inacceptables ! **Sans nos paies complètes sous 8 jours, la CGT saisira les tribunaux compétents.**



Au-delà d'exiger le règlement immédiat des sommes dues, la CGT revendique dans les négociations en cours (Négociations Annuelles Obligatoires) :

- l'obtention d'un 13^{ème} mois pour toutes et tous, incluant les salarié-es du siège, versé dans son intégralité dès 2023
- le versement de l'intéressement avant le 1^{er} juillet 2023
- une augmentation de salaire de 10 % pour tous, employé-es, technicien-ne-s et cadres
- la rémunération des astreintes pour les directions et directions adjointes
- une prime de risque pour la nuit
- la renégociation urgente de l'accord Télétravail du siège, ainsi que de l'accord RTT siège

La CGT demande de rendre l'autonomie au directeur, afin qu'il gère la paye suite aux problématiques actuelles et de détacher en urgence sur chaque site quelqu'un pour régulariser tous les salarié-e-s.

La CGT se réserve le droit d'appeler à la grève l'ensemble des salarié-e-s du groupe ORPEA/CLINEA si ces dysfonctionnements devaient perdurer au-delà du 15 juin 2023.



tract NAO 2023